

DEMANDE D'AUTORISATIONS GENERALES.
Préavis no 1 / 2026

Rapport de la Commission des finances

Monsieur le Président du Conseil, Madame la Syndique, Mesdames les Municipales et Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil.

La Commission des finances composée de Messieurs Jacques Golay, Eliott Steiner et Jean-Jacques Mercier s'est réunie le 1er septembre en présence de Madame Séverine Magnollay Koestner, Syndique, Monsieur Bertrand Duperrex, municipal, et de Monsieur Stéphane Perroud, président du Conseil général. Nous avons écouté les explications de Monsieur Bertrand Duperrex. Nous nous sommes réunis les 4 et 17 septembre pour analyser et nous prononcer sur le préavis municipal no 1 / 2026 concernant la DEMANDE D'AUTORISATIONS GENERALES.

La Commission des finances constate que les objets de cette demande correspondent en tous points à ceux des précédentes législatures. Ils donnent une marge de manœuvre nécessaire et suffisante à la municipalité pour remplir son mandat. La trésorerie courante permet d'assurer le financement de dépenses exceptionnelles jusqu'à un montant total ne dépassant pas CHF 50'000.- par année.

La Commission des finances, à l'unanimité des membres présents le 4 septembre, vous propose, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, de bien vouloir accorder à la Municipalité pour la législature 2026-2031 les autorisations générales exprimées dans son préavis no 1 / 2026.

Vullierens, le 4 septembre 2026

La Commission des finances :

Jacques Golay


Eliott Steiner


Jean-Jacques Mercier
